

Commune de
Tinlot



Aux 4 saisons



Membres du Conseil Communal



Christine GUYOT - TP
Bourgmestre
Etat civil, population, sécurité,
pompiers, police, personnel,
agriculture et communication.



Denis CRAISSE - TP
1er Echevin
Travaux, enseignement, sécurité
routière, culture.



Dominique ALBANESE - TP
Echevin
Accueil Temps Libre, jeunesse,
sports, santé, aînés et associations
patriotiques.



Laurence MEDAERTS - ARCHAMBEAU - TP
Echevine
Finances, urbanisme, mobilité et énergie



Christine GOBIET- TP
Présidente du CPAS
En charge du logement



Pierre BRUWIER - TP
Conseiller communal



Grégory RACELLE - TP
Conseiller communal



Lorenzo NOVELLO -
INDEPENDANT
Conseiller communal



Pierre-Henri LEFEBVRE -
INDÉPENDANT



Pascal LAMER - IC
Conseiller communal



Thomas DEHOSSAY - IC
Conseiller communal



Jean-Luc PETIT - IC
Conseiller communal

Sommaire

Information et vie communale

Editorial - Solidarité au peuple ukrainien.....	p 3
Conseil communal / Etablissement du Budget Ordinaire ...	p 4
Budget 2022	p 5
Les nouvelles du PCS Condroz.....	p 6
Les droits du patient / Villages solidaires.....	p 7
La chronique de Dominique / Tinlot Bus.....	p 8
Senior Focus / Le saviez-vous.....	p 9
Des travaux utiles.....	p 10
Une saison de travaux.....	p 11

Environnement

Assainissement des eaux usées	p 12
Imperméabilité des Sols / Broyages branches	p 13

On en parle !

Les ateliers de lectures - L'Heure du conte / CV.....	p 14
Comité des Aînés / Home de Seny.....	p 15

Histoire locale

Entre Eaux et Châteaux.....	p 16
Notre passé, notre histoire	p 17

C'est arrivé - Ça va arriver ...

Le Blé qui Lève / Badminton	p 18
Chasse aux oeufs / Fête du Muguet.....	p 19
Mariage / Noces de Diamant	p 21
Les commissariats de la zone du Condroz	p 22

Infos pratiques

Renseignements pratiques.....	p 26
Adresses utiles	p 27

ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO :
le groupe de travail « information tinlot 4 saisons ».
les organisations, comités et associations de l'entité.
les membres du personnel de l'administration
communale, de l'école, du cpas, de l'atl et le collège
communal.

photographies et illustrations : A. et C. Louviaux,
D. Albanese, C. Guyot, D. Craisse, L. Medaerts..

Distribution : P. Dujardin et J-M Kersten

Si votre association veut faire paraître un article
merci de contacter Patricia Rulot au 085 83 09 18
ou patricia.rulot@tinlot.be

Editorial



Chères Tinlotoises, chers Tinlotois,

L'année 2021 est derrière nous, elle restera marquée pour la seconde année consécutive par la crise sanitaire, ses périodes de confinement, de couvre-feu et de rassemblement à jauge réduite. De trop nombreux arrêtés ministériels auront également réglementé notre vie de tous les jours, amenant bien souvent le décrochage de la population aux mesures sanitaires.

L'entrée en 2022 devrait nous réjouir par le passage en code jaune et la levée de la plupart des restrictions, toutefois au moment où je vous écris ces quelques lignes, un fléau semble en chasser un autre : l'enfer de la guerre en Ukraine qui menace directement l'Europe et la planète.

Des millions de civils ukrainiens tentent d'échapper au conflit. Le Collège communal, sensible à la situation, a mis en place plusieurs dispositifs en collaboration avec le CPAS. Si vous souhaitez manifester votre soutien aux victimes, je vous invite à prendre connaissance des dispositions dans l'article ci-dessous.

La venue du printemps annonce traditionnellement le renouveau et la reprise des activités villageoises. Les comités locaux s'activent à redonner des couleurs à notre vie associative. Nous devons être à leurs côtés en nous investissant auprès de celles et ceux qui n'ont pas été découragés ces derniers temps ou en participant tout simplement aux activités.

Enfin, ce bulletin communal arrive juste au moment où les tondeuses vont se remettre en route, ainsi que la reprise des barbecues au jardin. Je voudrais juste rappeler l'importance du « bien vivre ensemble », maintenant que le printemps frappe à notre porte.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien amicalement,
Christine Guyot
Votre Bourgmestre

Solidarité au peuple ukrainien

Suite à l'appel lancé par le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration et à la crise actuelle en Ukraine, le Collège communal invite les Tinlotois qui le souhaitent à communiquer leurs possibilités d'accueillir un ou plusieurs réfugiés ukrainiens dans l'attente d'un lieu de résidence permanent.

Pour ce faire, merci de compléter ce formulaire en sélectionnant votre commune et en indiquant vos coordonnées :

<https://my-formulaires.imio.be/accueil-refugies-ukrainiens/>

Si vous souhaitez faire des dons (lits pliants, couvertures, draps, produits de toilette, langes, lait bébé en poudres, vivres non périssables, etc.)

Personne de contact au sein du CPAS de Tinlot : Sylvie Gaspard au 085 83 09 36 ou par mail à sylvie.gaspard@tinlot.be

Pas de dons de vêtements svp !



Merci pour votre solidarité !

Conseil communal

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de Madame Christine Guyot, Bourgmestre

Conseil Communal du 22 décembre 2021 :

> Les membres du Conseil communal ont acté la démission d'office de Monsieur Jérôme Hartog, conseiller IC. Remplaçant de Madame Cathy Fraiture fin 2020, Jérôme Hartog a récemment élu domicile dans une Commune voisine, situation incompatible avec le mandat de Conseiller communal. Les membres du Collège remercient chaleureusement Jérôme Hartog et lui souhaitent le meilleur dans ses projets.

> Budget communal (voir art. p. 5)

> Le Conseil communal a approuvé la libération des subsides inscrits au budget communal 2022. 30 comités et associations bénéficieront des subsides pour un montant total de 18 335€.

Les conditions pour prétendre aux subsides sont :

1. Être un groupement culturel, social, éducatif ou sportif qui développe des activités en faveur de la population de la commune ;
2. Avoir son siège sur la Commune de Tinlot ;
3. Avoir fonctionné pendant 1 année.

Conseil Communal du 02 février 2022:

> Installation de Monsieur Jean-Luc Petit, proposé par le groupe IC, en remplacement de Monsieur Jérôme Hartog. Monsieur Jean-Luc Petit a prêté serment en séance, entre les mains de Christine Guyot, Bourgmestre.

> En février 2021, Philippe Henry, Ministre de l'Énergie, invitait les communes membres d'un gestionnaire de réseau de distribution, soit pour le gaz, soit pour l'électricité, à lancer un appel à candidatures afin de sélectionner les candidats gestionnaires de réseau de distribution pour les vingt prochaines années.

Les critères de sélection votés en séance du 14 octobre 2021 ont été transmis aux 5 gestionnaires de réseaux de distribution, à savoir ORES, RESA et REW, AIEG et AIESH. Lors de ce Conseil de février, les membres ont approuvé la candidature de ORES, seul candidat répondant à l'appel.



Etablissement du Budget Ordinaire de Tinlot

« Le budget est un acte de prévision et d'autorisation qui traduit en chiffres la vie courante de la commune (service ordinaire) et la volonté politique de la majorité en place en matière d'investissements (service extraordinaire). »

Le budget ordinaire reprend la prévision de l'ensemble des recettes et des dépenses courantes d'une année civile complète, c'est-à-dire qu'il s'agit de transactions financières récurrentes.

Chaque année, l'Administration Communale enregistre les recettes du fonds des communes (la Région Wallonne inscrit chaque année un budget à répartir entre les 253 communes de Wallonie – 262 communes dont 9 sont situés en Communauté Germanophone) ou encore les diverses taxes.

Ces recettes permettent de prévoir les dépenses telles que, notamment, les rémunérations des employés et des ouvriers communaux ou encore la gestion quotidienne de la commune : réseau informatique, achat de carburants pour les véhicules, matériel sportif, matériel pour le service d'accueil extrascolaire etc...

Comment se construit le budget ordinaire ? A partir du mois de septembre, chaque service analyse ses besoins prévisionnels. Prenons l'exemple du service Accueil Extra-Scolaire : il définit son planning pour l'année suivante, et peut ainsi demander l'inscription des sommes de dépenses à prévoir comme par exemple : des frais de correspondance (brochures), des frais d'électricité du bâtiment Récréa+, des prestations de tiers pour les véhicules (utilisation du car notamment),...

Une fois toutes les données de chaque service réunies, le budget ordinaire pourra voir le jour : c'est ce budget qui permet de « financer » le budget extra-ordinaire mais nous y viendrons lors du prochain numéro...

N'hésitez pas à me poser vos questions, je me tiens à votre disposition avec plaisir !

Laurence Medaerts
Echevine des Finances

Budget 2022 : en route pour une année remplie de projets !

C'est le 22 décembre dernier, lors du Conseil communal en séance publique, que le budget 2022 a été approuvé.

Le budget ordinaire, qui reprend les dépenses courantes, présente un boni à l'exercice propre de 127.530,74€.

Il est à noter que les augmentations du coût des énergies n'ont pas encore été prises en compte dans celui-ci. Ces dépenses seront adaptées lors de la première modification budgétaire prévue prochainement. Rappelons également que le budget ordinaire permet le financement des projets repris au Budget Extra-Ordinaire.

Bien que Tinlot présente un fonds de Réserve de 325.000€ et un boni budgétaire cumulé de 577.000€, il convient de rester attentif aux besoins prioritaires de notre commune.

Les projets repris au budget extra-ordinaire représentent un coût total de 1.208.000€ dont 223.000€ d'investissements prévus au sein de l'Administration Générale : rénovation du bâtiment communal subsidié à 30%, amélioration de la sécurité de divers bâtiments communaux, ...

Autre projet particulièrement agréable pour nos enfants en vue de l'été prochain : la réfection des plaines de jeux des différents villages de notre commune pour un total de 108.000€.

Rappelons l'obtention d'un subside de 150.000€ dans le cadre de l'appel à projets Wallonie Cyclable ; les fiches projets sont toujours actuellement à l'étude pour la création de pistes cyclables.

La place de l'Eglise de Fraiture et la rénovation de l'Eglise de Scry font également partie du budget proposé et approuvé.

En date du 2 février, l'Administration Communale a reçu l'approbation du budget 2022 par la Tutelle, ce qui est une excellente nouvelle !

Je souhaite remercier vivement tous les services communaux ayant contribué à l'élaboration de celui-ci !

Laurence Medaerts
Echevine des Finances



Répartition du Financement du Budget Extra-Ordinaire





Les nouvelles du PCS Condroz

« On pense aux prochains jours » :
théâtre-action du 4 février portant sur la problématique du logement,
organisé par le Centre Culturel de Wanze.



Nos prochaines activités en 2022

> Atelier cuisine

à Ouffet : 24 mars et 28 avril

> Atelier tricot

à Nandrin : 11 et 25 mars, 8 et 22 avril

> Ciné-club : « Ron débloque »

à Nandrin : 2 mars

P.A.F. 2.5 euros (goûter inclus) + animation du Planning Familial OA

> Sortie culturelle : Campana - Cirque Trottola (Latitude 50) : 15 mars

Repas et spectacle gratuits (CST exigé – départ à 18h30)

Infos et inscriptions : Laurent (0474 77 51 68)

> Au fil de Soi : Atelier bien-être

à Tinlot : 29 mars

Renseignement : Aurélie - 0473 87 11 77

> Formation permis de conduite théorique : Atelier bien-être

à Nandrin : 25 > 27 mai

Prix : 69 euros / Gratuit pour les bénéficiaires d'un RIS ou les demandeurs d'emploi complets indemnisés

Infos et inscriptions ? Inès - 0474 77 46 42 ou inesmoooren@pcs-condroz.be

> Envie d'offrir des objets dont vous n'en avez plus usage ? Vous avez besoin de matériel ?

Rejoignez le groupe Facebook la Donnerie Condruziennne ! Si vous n'avez pas d'accès Internet, contactez-nous au 0474 77 46 42, nous trouverons une solution ensemble.

Toutes nos activités sont accessibles aux habitants des communes d'Anthisnes, Clavier, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

PCS Condroz - 0474/774510 - chefdeprojet@pcs-condroz.be

L'équipe du PCS Condroz

Les droits du patient

Tout le monde est patient et, depuis le 22 août 2002, une loi définit les droits de chacun d'entre nous.

Cette année, cette loi aura 20 ans. À cette occasion, les communes de Marchin, Modave et Tinlot s'associent au Centre Mutuelliste de Santé de la Mutualité Chrétienne pour vous informer davantage à ce sujet.

Connaissez-vous vos droits ?
Sont-ils respectés ?
Est-il facile de les faire valoir ?
Que puis-je faire ?



Au programme, 3 événements :

> **Le mardi 19 avril de 10h à 12h à Modave**

Conférence : Les droits du patient - Entre théories et réalités.

Intervenants : le service de défense des membres de la Mutualité Chrétienne et la Plateforme des soins palliatifs en Province de Liège.

> **Le jeudi 19 mai de 10h à 12h à Marchin**

Atelier : "Les Droits du patient, en 20 ans qu'est-ce qui a changé ?"

Création d'un arbre de résistance (et de leviers) avec les participants sur base de leurs expériences.

> **Le mardi 21 juin de 10h à 12h à Tinlot**

Atelier : "Bien communiquer avec son médecin en tant que bénéficiaire ou aidant proche"

La conférence et les ateliers sont ouverts à tous sur inscription.

Les ateliers organisés à Marchin et à Tinlot sont limités.

Il est possible de s'inscrire à un seul événement ou plusieurs.

Cette thématique vous intéresse mais vous n'êtes pas disponibles au moment proposé, manifestez-vous !

Informations et inscription : Audrey Sornin, assistante de vie, au 085 24 16 90 ou audrey.sornin@tinlot.be



Retrouvez-nous sur :

www.villages-solidaire.be
et sur 

La chronique de Dominique

Transition numérique

Est récemment arrivé dans la boîte aux lettres de la Commune de Tinlot un document reprenant l'essentiel de l'information concernant la transition numérique des citoyens wallons. Sujet d'actualité, renforcé par la crise du covid qui nous a éloignés des gens mais... rapprochés des écrans !

En effet, entre 2019 et 2021 (autrement dit avant le début de la crise sanitaire jusqu'à l'un des pics de celle-ci), la communication en visio, donc via l'internet, a augmenté de 52%, les achats en ligne via le smartphone ont quant à eux augmenté de 59% tandis que la part de ménages wallons ayant au moins un smartphone est passée de 76% à 90%.

Les deux dernières années ont également vu la portion de logements wallons disposant d'au moins un terminal numérique passer de 92% à 96%. C'est un chiffre élevé, mais il ne doit pas nous faire oublier que 4% de la population wallonne (environ 122.000 personnes) n'ont toujours pas d'accès à internet.

Que l'on soit partisan ou non de l'évolution numérique, il est évident qu'à l'heure où des services en présentiel (certaines administrations, mutuelles, prises de rendez-vous médicaux, banques...) disparaissent pour se digitaliser, cela complique la vie des personnes « non connectées » ou en « fracture numérique ».

A Tinlot, nous avons des citoyens qui aimeraient passer le pas.

*Dominique Albanese,
Échevin des sports*

Nous avons donc réfléchi à des stratégies d'aide :

- > Mise à disposition de tablettes en location gratuite.
- > Ateliers mobiTIC (organisation d'activités sur l'utilisation d'Internet et des technologies numériques) qui reprendront bientôt tout à fait normalement.

Il ne faut pas hésiter à s'inscrire !

Torts et vertus !

Internet a permis l'arrivée des ... sites internet communaux ! Et vous êtes tout de même 58% à les consulter régulièrement.

A nous de jouer pour faire augmenter ce joli chiffre. Et comme le disait **Paulo COELHO** :

« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. »



Bus social



Vous avez un problème ponctuel de mobilité ?
Le Tinlot-Bus peut vous aider !

N'hésitez pas à nous contacter pour
l'organisation pratique au 085 83 09 21

Attention, l'agenda se remplit vite.

Soyez prévoyants !

Senior Focus

Durant la fin du mois de février, la commune de Tinlot a distribué une boîte jaune « Senior Focus » à tous les citoyens tinlotois âgés d'au moins 70 ans.

Le projet « Senior Focus » est une initiative de la Police (zone du Condroz en ce qui nous concerne).

Lors d'une disparition ou d'un malaise, l'accès à l'information est primordial, voire vital.

Si le citoyen vit seul, la tâche s'avère plus ardue pour rassembler les premiers renseignements nécessaires.

De même, l'entourage n'est parfois pas en mesure de communiquer l'ensemble des éléments utiles par méconnaissance ou submergé par l'émotion de la situation. La boîte en question est destinée à contenir les informations personnelles et médicales des aînés et doit se ranger dans le frigo. Electroménager présent dans toutes les habitations et donc facile à trouver pour les secours.

L'initiative a été très bien accueillie par les Tinlotois.

Toutes les personnes qui ont participé à la distribution des boîtes tenaient à remercier nos aînés pour leur accueil chaleureux !

Dominique Albanese
Echevin en charge des aînés



Le saviez-vous ?



Le CPAS de Tinlot est partenaire de l'action « Article 27 » qui permet l'accès à la culture pour un prix modique.



Concrètement, il vous est possible d'aller voir un spectacle au Centre Culturel de Huy, d'aller au cinéma, ... pour 1,25€.

Le ticket est remis par l'assistante sociale du CPAS et vous devez l'échanger contre un ticket d'entrée au spectacle de votre choix.

Peut-être y avez-vous droit ?

N'hésitez pas à nous contacter au 085/830.921 pour toute information ou surfer sur le site <https://wallonie.article27.be/>-Votre-agenda-



Des travaux ... utiles

Un gros chantier a commencé il y a 3-4 mois et vient de se terminer en février.

ORES, en collaboration avec TRTC BONFOND et la Commune de Tinlot a mis tout en œuvre pour enterrer plus ou moins 5 kilomètres de câble MT (moyenne tension).

La moyenne tension correspond à du 15 KV (15.000 volts).

La liaison aérienne partant de la sous-station de Scry, passant par Abée pour finir à Ramelot a donc été remplacée par un câble enfoui sous terre.

Les travaux, s'étant déroulés en période automnale et hivernale, ont engendré pas mal de perturbation pour les riverains. Terre sur la route, chaussées glissantes, bas-côtés défoncés ...

Le citoyen va donc voir disparaître plusieurs kilomètres de lignes aériennes mais également des poteaux haute tension.

Par exemple, certains poteaux haute tension entre Abée et Ramelot vont disparaître.

Je voudrais remercier la société TRTC BONFOND pour leur professionnalisme, remercier Laurent Walhin, Chef du Service Travaux de la commune, pour le bon suivi du chantier.

Mais, je voudrais surtout remercier les citoyens pour leur patience, leur compréhension et leur bonne composition durant ces mois de travaux.

Encore un peu de patience et d'ici le printemps, la nature reprendra ses droits sur les bas-côtés de nos routes.

*Denis CRAISSE
Echevin des Travaux*



Organisation d'événements - Demande d'autorisation

***Vous souhaitez organiser un événement (soirée, événement sportif, mini concert, grand feu, etc.).
UN mois minimum avant la manifestation ...***

Toute personne souhaitant organiser une manifestation publique ou privée est tenue d'introduire une demande auprès du Collège communal au moins un mois avant la date de l'événement. Les formulaires peuvent être retirés à l'administration communale ou téléchargés sur tinlot.be > loisir/organisation d'un événement.

Ils doivent être complétés et déposés à l'administration communale ou envoyés à l'attention du Bourgmestre.



Une saison de Travaux



Ré empierrement d'un sentier à Scry suite à la demande de riverains



Réaménagement de la devanture du CPAS – subside SPW



Évacuation d'un dépôt sauvage à Scry par le service travaux



Matériel d'entreprise pour le chantier voirie lotissement « Terre Bourlotte ».



Travaux préalables à l'asphaltage de la voirie lotissement « Terre Bourlotte »



Coulage des bordures en béton – lotissement « Terre Bourlotte »

Assainissement des eaux usées : des primes à l'installation plus importantes et la fin de l'exonération du CVA

Nous vous en parlions déjà dans le bulletin d'hiver 2020 : depuis le 17 mai 2006 et comme c'est le cas dans de nombreuses communes rurales, la commune de Tinlot est intégralement reprise en zone d'assainissement autonome.

Cela veut dire que l'assainissement des eaux usées ne s'organise pas via un réseau d'égouts amenant l'ensemble de ces eaux vers une station d'épuration collective mais que chaque habitant est responsable de l'épuration de ses eaux usées au moyen d'une micro-station appelée « système d'épuration individuelle » (SEI).

Etat des lieux à Tinlot

Contrairement aux nouvelles constructions, les habitations construites avant le classement de la zone où elles se trouvent en « assainissement autonome » ne sont pas soumises à l'obligation d'installer un SEI agréé. Il en résulte que de nombreuses habitations rejettent actuellement leurs eaux usées non épurées dans des canalisations qui les amènent directement dans les cours d'eau de la commune. Ceci constitue la principale atteinte à la bonne qualité des ruisseaux traversant Tinlot.

Des primes à l'installation revues à la hausse

Les propriétaires d'habitations non soumises à l'obligation de s'équiper d'un SEI qui décident de s'équiper d'un SEI agréé peuvent bénéficier d'une prime pour ce faire. Celle-ci a été récemment revue à la hausse : la prime de base passe de 1 000 € à 1 500 € pour une installation volontaire. De plus, une majoration de cette prime de 1000 € est prévue si le SEI installé est extensif (ne nécessite pas d'équipement électromécanique pour fonctionner) et d'autres majorations sont possibles si vous évacuez les eaux usées épurées par infiltration.

Vous avez déjà un SEI mais il ne fonctionne plus bien ? La réhabilitation d'un SEI installé il y a au minimum 15 ans peut également donner droit à une prime ! Un devis est établi à la suite d'un contrôle ou d'un entretien ayant mis en évidence la nécessité de réhabiliter le système et permet de fixer le montant de cette prime.

Fin de l'exonération du CVA

Par le passé, une personne habitant en zone d'assainissement autonome et équipée d'un SEI était entièrement responsable de son bon fonctionnement et donc de réaliser les entretiens à ses frais. A ce titre, elle pouvait bénéficier d'une exonération du CVA (coût vérité assainissement) qui correspond à la partie de la facture d'eau de distribution destinée à financer l'assainissement des eaux usées.

Depuis le 1er janvier 2022, cette possibilité d'exonération du CVA n'existe plus : ceux qui en bénéficiaient paient à nouveau ce montant à leur fournisseur d'eau qui le reverse ensuite à la SPGE pour financer la « Gestion Publique de l'Assainissement Autonome » (GPAA). Il s'agit d'un service vous permettant d'obtenir une intervention financière pour couvrir les frais de contrôle, d'entretien et de vidange de votre SEI.

Vous avez un SEI mais celui-ci n'est pas enregistré auprès de la SPGE ? Vous payez le CVA sans en obtenir la contrepartie !

Pour bénéficier de la GPAA, il est indispensable de souscrire à un contrat d'entretien pour votre SEI et d'inscrire ce dernier sur la plateforme informatique SIGPAA que vous pouvez visiter à l'adresse suivante : <https://sigpaa.spge.be/Accueil>. On y retrouve notamment la liste des SEI agréés et des prestataires (installateurs certifiés, prestataires d'entretiens et vidangeurs) ainsi que l'ensemble des formulaires utiles.

Toute l'information centralisée et détaillée sur un site internet

Le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) a mis en ligne un site vous permettant de connaître vos droits et obligations en matière d'assainissement des eaux usées en fonction de votre situation en répondant à une série de 5 questions maximum : www.MonEpuratation.be. N'hésitez pas à le consulter, toutes les informations utiles y sont reprises ! Vous pouvez également contacter le coordinateur local du Contrat de Rivière Meuse Aval par e-mail à l'adresse hoyoux@meuseaval.be ou consulter le site de la SPGE consacré à la GPAA (www.gpaa.be).

Service Cadre de Vie : Imperméabilisation des Sols

Les inondations de Juillet 2021 ont noyé une bonne partie de la Wallonie et nous rappellent combien il est essentiel préserver de la perméabilité de nos sols.

Bien que Tinlot ait été peu impacté par cette catastrophe, il est nécessaire de rester vigilant sur cet aspect de l'aménagement de notre beau territoire.

Lorsque l'eau tombe sur un sol imperméable, elle s'écoule vers le point le plus bas et, en grosse quantité, peut provoquer d'énormes dégâts.

Le Printemps est à nos portes !! Nous avons tous envie d'embellir nos maisons et l'aménagement d'une belle terrasse ou encore la réalisation d'un chemin d'accès à notre garage. Mais pour ce faire, il est essentiel de réfléchir à la meilleure manière de concevoir notre projet.

Et donc comment atteindre notre objectif tout en préservant notre beau quartier ? N'hésitons pas à utiliser des matériaux perméables, comme par exemple un pavement en béton perméable (type Klinkers), des dalles bétons avec gazon ou gravier, etc...

Aussi, ces techniques ne nécessiteront pas l'obligation de l'obtention d'un permis d'urbanisme a contrario du placement de matériaux imperméables.

Il est à noter que le domaine public ne peut pas faire l'objet d'un aménagement sans avoir formulé une demande au préalable à l'administration.

Le service Urbanisme se tient à votre disposition pour toutes questions relatives à ce sujet !

*Laurence Medaerts
Echevine de l'Urbanisme*



SERVICE A LA POPULATION



Le Directeur général f.f. La Bourgmestre L' Echevin des Travaux

J. REBIA C. GUYOT D. CRAISSE

Broyage des branches à domicile Inscrivez-vous avant le 03 mai

Dans notre volonté de réduire le volume des déchets, d'en favoriser le tri et le recyclage, le collège communal a décidé de renouveler l'opération « [broyage des branches d'arbres](#) à TINLOT pour l'année 2022

Ce service à la population se déroulera cette année du **Mardi 10 mai au Jeudi 12 mai 2022** selon les modalités pratiques suivantes :

- Quantité : de 1 m³ (min) à 3m³ (max)
- Diamètre maximum des branches : 8 cm
- Si la quantité dépasse les 3 m³, le surplus ne sera pas broyé
- Les copeaux seront soit laissés sur place, à la disposition des citoyens, soit enlevés par le service travaux, à préciser lors de l'inscription
- Pour la sécurité des ouvriers nous n'accepterons pas les haies d'aubépine

Renseignements et inscriptions
Service travaux - Laurent WALHIN - 0472/05 77 37
laurent.walhin@tinlot.be

En fonction des inscriptions, nous vous communiquerons le jour et l'heure de passage.

Editeur responsable : Christine GUYOT



ATTENTION ! ce bon pour un rouleau de sac transparent (plastique souple) se trouve à la dernière page du calendrier INTRADEL 2022 reçu récemment. Il est valable jusqu'au 30 juin.

Les ateliers lectures à la bibliothèque de Nandrin

Vous connaissez Splat ? Non ? Et bien Splat, c'est un petit chat sympathique et adorable à qui il arrive de nombreuses aventures drôles et tendres.

Les élèves de l'école de Fraiture ont eu la chance de faire sa connaissance lors des ateliers du mardi à la bibliothèque de Nandrin. Ils y ont découvert un rallye basé sur les aventures du chaton.

Les enfants de première année, lecteurs en herbe, sont allés à la recherche des albums disséminés dans toute la bibliothèque.

Ce fut une première approche ludique qui leur permet d'associer la lecture des titres au plaisir visuel des graphismes de cette collection.

Vivement le prochain mardi pour retrouver Splat et son fidèle ami Harry la souris !



L'Heure du conte

Un mercredi par mois, la bibliothèque vous propose de venir assister à l'Heure du conte.

Une conteuse sera présente afin de titiller l'imagination des petits et des plus grands aussi ! Parent(s) et grand(s)-parent(s) admise(s).

Nous allons mettre cette formule à l'essai jusqu'au mois de juin, et espérons bien renouveler l'expérience à partir de septembre.

Ces moments contés prendront place dans les locaux de la bibliothèque, le premier mercredi de chaque mois, entre 14 et 15 h.

Au plaisir de vous y voir nombreux !

Séances prévues les :

2 mars, 6 avril, 4 mai, 1e juin

Cette activité est organisée en partenariat avec le Comité Culturel de Nandrin.

Rue du Presbytère
4550 Nandrin



Atelier cv & lettre de motivation

Vous êtes étudiant?
Vous cherchez un travail pour l'été?

Le cv et la lettre de motivation sont la première image que l'employeur aura de vous.
Il faut donc vous démarquer!
Pour ça, il est essentiel de bien les présenter et de bien les rédiger

Rendez-vous le lundi 11 avril de 9h à 16h rue Malplaquaye 1 à Tintlot.

Prenez votre pique nique ainsi que votre ordinateur.
Inscription auprès d'Inès Mooren au 0474/77.46.42



Venons discuter du passé...
Goûter du 2 avril 2022

*Le Comité des Aînés vous convie très chaleureusement à son goûter.
L'occasion d'échanger un moment de partage et de convivialité autour d'une douceur.*

Quand ?

Le samedi 2 avril 2022 à 15h

Où ?

Au Blé qui Lève - Rue de l'Eglise 9 - Tinlot

Réservation obligatoire

Mme Marie Machiels - 0474 66 67 60

La participation s'élève à 5 € par adultes et 2,50 € par enfants

Si vous avez un souci de mobilité, celui-ci ne doit pas être un frein ! Vous pouvez contacter Régis Hubin au 0478 53 56 83 pour une solution de transport.

Au plaisir de vous voir !

Le Comité des Aînés



Le Home de Seny ouvre ses activités aux personnes extérieures : jeux de cartes, de société mais aussi la création d'une chorale, d'un groupe de marche ou de jardiniers, etc.

Celles-ci ont lieu principalement en semaine dès 14 heures.

Vous avez envie de participer aux activités existantes ou de proposer une nouvelle activité ?

Contactez Mme Buelens, directrice ou Corinne et Manon, les éducatrices au 085 51 15 33

Syndicat d'initiative



Vallée du Hoyoux 6b
4577 Pont de Bonne (MODAVE)
085/41.29.69
info.sivh@gmail.com

Ça s'est passé près de chez vous...

Les bonnes résolutions ont conduit plus de 1000 marcheurs à l'école de Vyle-et-Tharoul le dimanche 16 janvier. Les participants motivés ont apprécié les nouveaux circuits proposés mais aussi le vin chaud, les pâtisseries locales, les bières artisanales produites par la Cabane des Brasseurs ainsi que les soupes généreusement préparées par les bénévoles.

Ceux-ci, habitants des quatre communes partenaires (Clavier, Marchin, Modave et Tinlot) sont venus prêter main forte tout au long de la journée pour permettre une organisation optimale : un grand merci à eux !

Cela se passera près de chez vous...

Samedi 12 & dimanche 13 mars « Fromenade »

Seconde édition de ce concept unissant promenade et pique-nique original. Au départ du Syndicat d'Initiative venez retirer votre itinéraire pour une jolie balade et recevez un sac à dos garni d'une fondue au fromage et de charcuterie locale à déguster en chemin !

Réservations obligatoires, places limitées.
PAF : 75€/sac comprenant le matériel, le fromage, le pain, la charcuterie pour 5 personnes.



Pass Chevetogne

Tarif préférentiel pour les habitants de nos 4 communes. Avis à ceux qui ont envie de profiter en famille, du Domaine Provincial de Chevetogne et de ses activités durant toute l'année à un prix avantageux. Votre pass annuel est au prix de 95€/véhicule, en venant l'acheter au Syndicat d'Initiative avant le 30 juin, vous recevrez un billet "J'invite mes amis" valable pour 4 personnes : faites-vous plaisir et faites plaisir !

Réservations obligatoires, places limitées.

Samedi 2 et dimanche 3 avril : ouverture de la saison

Bloquez ces dates dans vos agendas et préparez-vous à découvrir les communes de Modave, Tinlot, Clavier et Marchin au travers un parcours ponctué d'énigmes : seul ou à plusieurs, en voiture, à pied ou à vélo, partez à la chasse aux indices...

Dimanche 15 mai : balade pique-nique

Cette balade familiale vous donnera l'occasion de (re)découvrir notre jolie région tout en profitant d'un pique-nique composé de produits du terroir tels que charcuteries, fromage, fruit et légume et pains locaux. Réservations obligatoires, places limitées.

Suivez notre actualité sur fr.facebook.com/TourismeModaveMarchinClavier/

Le blason des Tinlotois

Adopté par la Commune au début des années 2000, notre blason est probablement le meilleur élément proposé depuis la fusion pour forger l'identité tinlotoise. Les six merlettes rouges sont familières à tous et suscitent la sympathie, de Seny à Ramelot. Elles sont associées en deux groupes de trois sur fond blanc-argent, de part et d'autre d'une bande oblique tout aussi rouge, ce qui dans le langage archaisant de l'héraldique s'exprime comme suit :

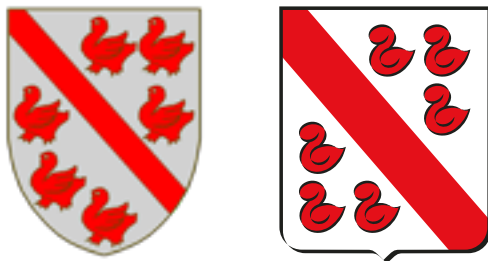
D'argent à la bande de gueules accompagnée de six merlettes du même rangées en orle.

L'origine du blason est ancienne et, comme beaucoup de Tinlotois, arrivé un jour à Tinlot, il s'y est fixé. Le motif des merlettes apparaissait jadis dans les armoiries de nombreuses familles du Limbourg liégeois, notamment la famille d'Eynatten, qui possédait le domaine de Lichtenberg aux portes de Maestricht.

Au début du XVI^e s., Herman d'Eynatten épouse l'héritière unique du domaine de Tinlot ; Catherine de Blehen d'Abée, Dame de Tinlot, est aussi la cousine de Jean de Bléhen, seigneur d'Abée qui mourra sans descendant en 1565. Le fils unique de Herman et Catherine, Henri d'Eynatten, et son épouse Aelide vont donc hériter d'un riche domaine qui entoure le Château d'Abée, d'Outrelouxhe jusqu'à Fraineux et Tinlot.

C'est l'âge d'or de la seigneurie : on retrouve le blason de la famille d'Eynatten sur les murs du château d'Abée, sur une borne à Fraineux ou sur une pierre de réemploi de la ferme de Tillesse. La lignée des Eynatten et ses armoiries s'accrocheront à notre terre condrusienne jusqu'à la Révolution, qui interdira les blasons, symboles de l'Ancien Régime. Mais après la fusion de communes en 1977, on recherche des images pour fédérer l'identité des nouvelles entités.

Le blason des Eynatten, familier et respecté pendant 250 ans, reprend donc du service.



Un visuel symbolique fort simple mais particulièrement riche et suggestif de notre Entité : les six merlettes réparties en deux groupes de trois de part et d'autre de la bande d'un rouge bien wallon n'évoquent-elles pas nos six villages : Ramelot, Abée et Scry, Soheit-Tinlot, Fraiture et Seny ?

La bande rouge, n'est-ce pas la N63, la Route du Condroz, la Route de France, qui reliait et relie encore le Nord et le Sud de l'Europe, ?

Cette artère entourée d'oiseaux paisibles n'annonce-t-elle pas le caractère accueillant de nos villages condrusiens ?

L'article complet avec illustrations sur le site communal tinlot.be.

L. Pauquay 2022

Le Blé qui Lève

Championnats saison 2021-2022

La période des championnats a débuté pour le Blé Qui Lève. C'est un grand plaisir pour le club, les gymnastes et les entraîneurs de vivre à nouveau ce genre d'événement. Ces dernières semaines, les gymnastes de la section compétitive ont participé à différents championnats (régional, provincial,...) et elles ont réalisé de très belles performances.

Les résultats et les photos se trouvent sur la page Facebook du club.



Stages

Agés de 2 à 18 ans, et répartis en 4 groupes, les participants étaient plus motivés que jamais ; prêts à s'initier ou se perfectionner dans notre discipline sportive !

Nous remercions tous ces enfants pour leur présence, leur bonne humeur, leur envie d'apprendre, de se surpasser,... ce fut un grand plaisir pour nos entraîneurs de passer du temps avec vous. Nos prochains stages sont organisés pendant les vacances de Carnaval et Pâques.

> info : gymtinlot@outlook.be !

Nouvelles infrastructures

Cette année, le club a fait quelques changements dans sa salle. Du nouveau matériel de psychomotricité et un nouveau praticable (sol de 14×14 m) ont été commandés par le club auprès de la firme Gymnova. La livraison et l'installation ont été effectuées dans le courant du mois de décembre. Depuis ces aménagements, nos gymnastes (petits et grands) sont encore plus ravis et plus motivés à se rendre dans nos infrastructures.

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ?

Vous avez entre 30 et 70 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au BADMINTON. Essai gratuit.

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir et de maintien en pleine forme.

Lundi : de 09h00 à 10h30

Jeudi : de 09h00 à 10h30



à VILLERS-le-TEMPLE : Hall des sports, rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 0494 70 28 52

Chasse aux œufs !



20ème Chasse aux œufs
le lundi 04 avril 2022

Rendez-vous à 11h
à la vieille école de Scry
Rue de Dinant 23

Renseignements :
Dominique Albanese
0494 75 12 00

The poster features a light blue background with a white border. On the left, there are several colorful Easter eggs (blue and white stripes, pink with white polka dots) and a pair of pink bunny ears. The text is centered and right-aligned.



FÊTE DU MUGUET

1er mai 2022

Place du Baty - Seny

À partir de 12h

ASBL Le Baty
Seny



The poster has a white background with a green border. It features a bouquet of white lily of the valley flowers on the left. The text is in bold, green, and black fonts.

Menu :

Boulettes & frites - salade - compote - dessert

Château gonflable & Animations traditionnelles

Réservation :

085 51 16 24 - asbllebay@gmail.com

Facebook ASBL LE BATY

Adultes
15 €

Enfants
7 €

Activité pour les ados



GRIMENTZ 2022 POUR LES JEUNES... A VOS AGENDAS ! du 16 au 23 juillet 2022



Vu le succès des éditions précédentes, les communes de Clavier, Hamoir, Ouffet, et Tinlot proposent à nouveau une semaine de dépaysement complet aux jeunes de 12 à 17 ans (nés entre 2005 et 2010) dans un petit village de montagne en Suisse.

Cette initiative vise à permettre à nos jeunes d'en rencontrer d'autres de la région, de passer du temps entre amis ou encore de découvrir la montagne en été...

Où et quand ?

A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers dans les Alpes Valaisannes en Suisse du 16 au 23 juillet 2022

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs, ...). Cette année encore, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sports, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locale, ...) seront également au programme.

Participation :

340 € par personne, 320 € à partir du 2ème enfant d'une même famille.

Le coût du transport sera pris en charge par les communes. (En option, nous proposons une nuit en refuge à 3.000 m pour 25 € supplémentaires. Une expérience unique à vivre!!)

Date limite pour les inscriptions : 15 mai 2022. Après cette date, les inscriptions seront prises « sous réserve de places disponibles ».

Pour les inscrits, une séance d'information accompagnée de la projection de photos de voyages antérieurs sera proposée en juin (date et lieu à définir). Les familles des jeunes inscrits pourront y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui leur paraissent utiles.



Des images du voyage de 2021 sont à disposition sur la page Facebook « Grimentz Intercommunes 2021 ».

Information et inscription:

Contacteur : christelle.collaers@tinlot.be

Tél. 085 83 09 35



Mariage



Thierry LHOEST et Christine FERIRE de Fraiture, mariés le 11 décembre 2021.



Noces de Diamant

Ce 15 janvier 2022, soleil, rires, larmes mais aussi beaucoup de bienveillance, tous les éléments étaient réunis pour célébrer les noces de diamant de Madame Odile Fallais et Monsieur Paul Heine, de Soheit-Tinlot.

Entouré de leurs enfants, petits-enfants et amis, le couple a partagé des moments de vie avec humour et tendresse.

Cette belle après-midi s'est terminée par un petit verre partagé ... ensuite la photo.





LES COMMISSARIATS DE LA ZONE DE POLICE DU CONDROZ



ACCUEIL ZONAL

Bois Rozins, 18
4577 Modave

085/308.530

Horaires : Du lundi au vendredi entre 08h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00

	Horaires	Adresse	N° de téléphone	Adresse mail
<u>Anthistes</u>	Sur RDV	Rue des Martyrs, 18 4102 Anthistes	085/308.510	anthistes@police.be
<u>Clavier</u>	Sur RDV	Rue de la Goodemasse, 2 4500 Clavier	085/308.500	clavier@police.be
<u>Comblain-au-Pont</u>	Sur RDV	Place Serrin, 1 4171 Comblain au Pont	085/308.585	comblain@police.be
<u>Ferrières</u>	Sur RDV	Place du Chatte, 21 4100 Ferrières	085/308.526	ferrieres@police.be
<u>Hamoir</u>	Sur RDV	Rue Gilles Del Crut, 30 4150 Hamoir	085/308.516	hamoir@police.be
<u>Marchin</u>	Sur RDV	Place de Belle-Maison, 1 4570 Marchin	085/308.524	marchin@police.be
<u>Modave</u>	Sur RDV	Bois Rozins, 18 4577 Modave	085/308.531	modave@police.be
<u>Nandrin</u>	Sur RDV	Attention, nouvelle adresse geoposte 1 Bois Rozins, 18 4577 Modave	085/308.503	nandrin@police.be
<u>Ouffet</u>	Sur RDV	Rue du Wage, 3 4500 Ouffet	085/308.513	ouffet@police.be
<u>Tinlot</u>	Sur RDV	Rue de Tardoville, 4 4557 Tinlot	085/308.507	tinlot@police.be

EN CAS D'URGENCE:

PORTES OUVERTES

**TINLOT
CLAVIER**

Maisons & appartements à vendre

Sam Dim | Sam Dim
26 & 27 | **2 & 3**
Mars Avril

🕒 10h - 16h

Sam Dim
2 & **3**
Avril



TINLOT 📍 Rue Croix-Rouge 21



3 ch. à partir de 245.800€ HF Libre de suite

- ▶ Appartements de standing avec terrasses de plus de 50m² orientées Sud-Ouest.
- ▶ Emplacements de parking extérieurs, garages fermés intérieurs et caves.
- ▶ A 4 min de la Route du Condroz.

TINLOT 📍 Gd Route de l'État 43



3 ch. à partir de 249.000€ HF Libre de suite

- ▶ 4 maisons neuves 2, 3 et 4 façades.
- ▶ Superbes jardins bien orientés.
- ▶ A 5 min de la Route du Condroz.

CLAVIER 📍 Rue des Meuniers



3 ou 4 ch. à partir de 258.000€ HF Disponible dès juin

- ▶ Nouvelles maisons 3 et 4 façades en cours de construction.
- ▶ Choix des finitions possibles.
- ▶ Dans un clos au centre de Clavier et à moins de 5 min de la Route du Condroz.

085/25 34 93

www.prologe.be

1000 m² d'exposition

Tendances
LA QUALITÉ A PRIX FAIBLE



L'aménagement et la décoration sous toutes ses formes !

SALONS - RELAX - MEUBLES - LITS - PLACARDS - ART. DECORATION



Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 18h30 & **DIMANCHE de 13h30 à 18h30**

WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE - Tél : 085 84 63 26

Les 4 saisons
Dépôt-vente TINLOT

Une boutique dans l'air du temps pour un concept qui l'est tout autant
Vêtements de seconde main, tous les articles pour enfants, jeux, ménage...
Vente et dépôt

Christiane GAETHOFS
Route de Dinant 23
4557 SCRÏY-TINLOT
Tél. 085 51 25 92
0479/96 84 58

Ouvert le Mardi de 13 h à 17 h et le Jeudi de 13 h à 17 h

Le Jardin
085-61 60 80
www.lejardin.be

Travaux de jardin
Pépinière - Fournitures de rénovation
Accueil de colporteurs

INFIRMIÈRE 0479/ 05 09 71

indépendante à domicile

Corina **MONTEFORTE**

Rte de Terwagne, 18
4557 SENY

7/7 jours
Agrée ttes mutuelles

Li P'tit Busquet
085 51 24 64

Rue de la gendarmerie, 45
4550 NANDRIN

KAKET
4X4 Service
 Rue du Montys 8 - SOHEIT-TINLOT
 Tél.: 085/51 17 20
Dépannage 24h/24h

Location camionnettes
 Votre boutique 4x4
Raid Adventure Service
 www.kaket.be - services@kaket.be



Vierset-Barse
 Ouvert de 7h30 à 12h00
 et de 13h30 à 18h00
 Le dimanche
 jusqu'à 13h00
 Fermé le mercredi
 Tél: 085/23 33 28

Boulangerie - Pâtisserie

Laurent NIESTEN

Tinlot
 Ouvert de
 7h30 à 18h30
 Le dimanche
 jusqu'à 16h00
 Fermé le mercredi
 Tél: 085/61 16 06

FAMILIA
NOUVEAU
Ouverture non-stop
8h30 > 18h30
sauf le samedi 8h30 > 12h30

Pharmacie Familla SOHEIT - TINLOT
 87 Rue du Centre - 4557 Soheit - Tinlot
 www.montfamilla.be



Ets Dechamps et Fils
 ELECTRO - TV - HI-FI - VIDEO - MATERIEL ELECTRIQUE
 Liste de mariage - dépannage
 Rue de Dinant 22 - 4550 NANDRIN



085 / 51 11 79 - www.dechampsetfils.be

IVECO
Garage Alex REGINSTER et Fils
 VEHICULES UTILITAIRES - VOITURES TOUTES MARQUES

Vente - Entretien - Réparation

6, rue du Montys - 4557 TINLOT - **085/ 51.15.50**
 reginster.alex@ghs.be - www.iveco.com

Jules Simon
 CONSEIL EN DECORATION - ARTICLE DECO - PAPIER PEINT
 PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL - STORES PARE-SOLEIL
 CARPETTES - TISSUS - CARRELAGES - NOS SERVICES



rulot
 home décoration

CONSEIL EN DECORATION - ARTICLE DECO - PAPIER PEINT
 PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL - STORES PARE-SOLEIL
 CARPETTES - TISSUS - CARRELAGES - NOS SERVICES

Rue du Montys, 18 - 4557 Soheit-Tinlot - 085 51 17 62
 gerard-rulot@hotmail.com - www.rulot-home-decoration.be

Marcel PONTHER
 Géomètre-Expert
 Expert judiciaire
 Pathologie des bâtiments

GSM 0495 / 93 64 32
 Tél 085 / 51 15 83
 Fax 085 / 51 33 35
 Rue de la Vieille Forge 11 - B-4557 Fraiture



Transports GARSOUX sprl
RICHARD - ERWIN PREVOT
 Produits Pétroliers
 Station service 24h/24
 www.mazout-prevot.be
 richard.prevot@prevot-group.be
 Tél: 085/51.22.23 - Fax: 085/51.11.06
 Rue Martinpa, 17 - 4557 TINLOT



Parcs et jardins
Wengler Joffrey
0499/63.15.43
 création et entretien - taille - abattage - plantation



Dany DEVIGNAT
 Tous travaux de peinture
Rue des Aubépines, 22 - 4557 TINLOT
085/ 51 14 15



Brico RULOT
 MÉNAGE - CADEAUX
 PETIT ÉLECTROMÉNAGER
 BRICOLAGE - SANITAIRE
 LUMINAIRE - JARDINAGE

085/ 51 30 88
 Zoning industriel : rue du Montys - TINLOT



MAZOUT PREVOT
 MAZOUT / GAZ / PELLETS

COMMANDEZ MAINTENANT! SERVICE RAPIDE

ÉCONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN COMMANDEZ DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET:
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
 POSSIBILITÉ AÉSI DE COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL.

MAZOUT PREVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON DE PELLETS, CAZ, BOIS ET CHARBON.
 TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE SITE : WWW.MAZOUT-PREVOT.BE

Mazout Prevot • Rue Martinpa 17 - 4557 Tinlot • Tél : 085/512223
 Fils & filiale garsoux - richard-prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be






LIVRAISON A DOMICILE POSSIBLE
085/ 61.60.30



National 90 sortie Hermalle-sous-Huy
 14, rue des Tuilliers 4480 Hermalle-sous-Huy
 Suivez l'écureuil...




TINLOT
 085.51.31.51
 MONTHEMME, BE



Etude - Réalisation - Maintenance

- Installations d'aspiration et filtration
- Poussières - Brouillards d'huile -
- Fumées - Gaz - Solvants - Odeurs
- Filtres : manches, cartouches, carbone actif...
- Ventilateurs : tous types industriels.
- Installations anti-explosion ATEX.

Ruelle du Tige 7 à 4557 Scry
 T. 085/513.114 air-tech@skynet.be

Restaurant



Rue du Centre, 12 - 4557 Tinlot
Ouvert du jeudi au dimanche inclus
 Tél. 085/51.18.63



INFIRMIÈRE 0479/ 05 09 71

indépendante à domicile

Rte de Terwagne, 18
 4557 SENY

Corina
MONTEFORTE 7/7 jours
 Agrée ttes mutuelles

Art et coiffure

Dame - Enfant - Homme
 Solarium

Rue des Tombes, 15 - 4557 Fraiture
085/ 51.11.32

Ouvert du mercredi au samedi sur rendez-vous

Les Funérailles
DUBOIS & TANIER

Rue de Tantonville, 10 - 4557 TINLOT
085/21.18.64

Funérarium





La Cuisine du Jour

Traiteur Sarowski Laurent
 Préparation de Menu du Jour
 Organisateur de Banquet
 Menu différent tous les jours, simple et raffiné
 Menu livré 11h00 - 14h00
 À emporter 17h00 - 19h30

Rue de Tantonville, 20 - 4557 Soheit-Tinlot
 0499/38.13.39 - 085/51.41.09
www.cuisinedujour.be



La Trouffette

Bière Artisanale
 brassée par Philippe Minne
 Blonde-Brune-Rousse
 Belle d'été-BPA-Givrée
 Disponible en 75cl et Fût de 20L
 3rue de Liège à Fraiture-0475878366

Jours de fermeture - Services Communaux

Le lundi 18 avril 2022 - le jeudi 26 mai -
le lundi 6 juin

Permanences du CPAS

Service social général	Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 C. FILEE - 085 83 09 26
> Accueil des demandeurs d'asile et étrangers > Service allocation de chauffage et handicapé	Vendredi de 9h à 11h 30 C. FRANCE - 085 83 09 22
Service médiation de dettes	Lundi de 9h à 11h F. LEONARD 085 83 09 36
Service gestion budgétaire	Mardi de 9h à 11h F. LEONARD 085 83 09 36
Insertion socioprofessionnelle	Sur rendez-vous
Service Logement	Sylvie GASPARD

En dehors de ces heures, les différents services travaillent à bureaux fermés ou uniquement sur rendez-vous.

TINLOT-BUS

Appel : 0473 809 711 - Rens. : 085 830 921
NOUVEAU ! : tinlotbus-cpas@gmail.com

Horaire ATL

Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h
T. 085 830 916

Responsables location de salles

FRAITURE - «Le D'Zy»
Mr Guy Poncelet : 085 51 26 79

RAMELOT - «Le Tilleul»
> Mr Cédric Guffens au 0485 19 12 41 ou
> Mme Marjorie Jeantot au 0496 92 42 38

SCRY - «La Vieille École»
Mr Guy Winters : 0474 329 108

SENY - «Le Préau»
Mr Freddy Prouveur : 085 51 29 40

SOHEIT-TINLOT - «La Tinlotoise»
Commune de Tinlot : 085 830 911

SOHEIT-TINLOT - «Le Blé qui lève»
Mr André Peters : 085 51 19 77

Association Nationale des Greffés et
Pulmonaires - ASBL

N'empportez pas votre coeur au paradis, on en a besoin ici !

Hôpital Erasme
Route de Lennik, 808 - 1070 BRUXELLES
T. 02/555.31.26 (Jeudi).

Contacter un prêtre

Paroisses Cathocondroz : 085 51 12 93

Cérémonie Laïques

M. Cl. Hallet : 085 513 170

Funérailles Laïques

CAL 0493 25 93 59 - 7/7 j

Bibliobus

Les 1er et 3ème jeudis, de 9h30-10h à Soheit-Tinlot,
de 9h45 à 10h20 à Fraiture, de 13h10 à 13h45 à Scry,

Horaires variables pendant les congés scolaires.
T. 04 237 95 05 - Fax : 04 237 95 10
culture.bibliobus2@prov-liege.be

Don de sang - Don de vie

NANDRIN

Ecole St Martin Rue de la Rolée 4
Mr Guy PONCELET : 085 51 26 79

Les alcooliques anonymes

Contact et infos : 04 240 24 24

Panne d'éclairage public

1. Via internet sur www.ORES.net
2. Via le n° 078 78.78.00 uniquement si c'est une panne affectant une rue complète ou présentant un danger.
3. Via l'administration communale au 085 830.911
Information à transmettre impérativement : le numéro de la plaquette signalétique située sur chaque support d'éclairage.

Consultation ONE

Le car est à votre disposition le 4e vendredi du mois à 10h au carrefour des rues du Centre et de Tantonville.
Infos et rendez-vous : Sarah GOOSSE 0493 31 01 86

Prise de sang au CNRF

CONTACT : 085 51 91 27

Administration de Tinlot

Rue du Centre 19 - 4557 TINLOT
T. 085 830 911- F. 085 830 929

Horaire :

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 16h
Vendredi de 15h à 18h

Horaire Service de l'Urbanisme:

Lundi de 9h à 12h
Vendredi de 15h à 18h
ou sur rendez-vous

Directeur général f.f. :
Joachim REBIA
admin@tinlot.be

Madame La Directrice financière :
Françoise BARE
recette@tinlot.be

Responsable des travaux
Laurent WALHIN
Rue du Centre 19 à TINLOT,
T. 085 830 919
Horaire: de 8h à 16h30
Vendredi de 8h à 13h

Site Internet : www.tinlot.be
E-mail : admin@tinlot.be

Police

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT
T. 085 308 507
Zp.condroz.quartier.tinlot@police.
belgium.eu

Sur rendez-vous

Après les heures de bureau : 101

CPAS

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT
T. 085 830 921 - F. 085 830 927
Horaires d'ouverture voir page 26

RécréA+

Rue de l'Eglise
Mercredi – Jeudi
Contact : 085 24 16 91
Contact : severine.defaveri@tinlot.be

Assistante de vie, services
aux aînés

T. 085 24 16 90 ou 0485 91 93 64
ou audrey.sornin@tinlot.be

L'agence locale pour l'emploi

Katty GRIDELET
Administration Communale Tinlot
T. 085 830 918
Vendredi de 9h à 12h
Vendredi après-midi : sur RDV

GAL Pays des condruces

Contact : 085 27 49 77

Ressourcerie du pays de
Liège

Contact : 04 220 20 00

Ecole communale Fraiture

Rue de Liège 1 à Tinlot
T. 085 51 18 77

Ecole libre Sainte Reine

Rue de l'Eglise 30 à Soheit-Tinlot
T. 085 51 10 29

Postes

Rue du Centre 21 - T. 022 012345
du Lundi au vendredi : 9h30 - 11h30
Mardi : 17h-19h

POSTE de Nandrin

Lu, Ma, Me, Je, Ve
9h-12h30 et 13h30-17h

Immondices

Collectes hebdomadaires :
le mardi 7h
S'adresser à Intradel Cool Center
04 240 74 74

P.M.C. - Papiers/Cartons :
le mardi tous les 15 jours et
sacs TRANSPARENTS toutes les
8 semaines (voir calendrier Intradel)

PARC À CONTENEURS à Clavier

Route du Val à Clavier-Station
T. 085 41 36 32

Horaire :

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

Boutique 4 saisons

Ancienne maison communale de
Scry - Route de Dinant, 23

Christiane GAETHOFS
T. 0479 96 84 58

Horaire :

mardi de 13h à 17h
jeudi de 13h à 17h

Distribution d'eau

Pour Seny :

Source de Les Avins,
Rue de la Source 10, 4560 Clavier
T. 085 41 12 35

Pour Ramelot et Soheit-Tinlot
C.I.L.E.

Rue Canal de l'Ourthe 8 - 4020 Liège
T. 04 367 84 11

Pour Abée-Scry et Fraiture,
I.D.E.N.

Route du Condroz, 319
4550 Nandrin
T. 04 247 20 24

Pompiers de HEMECO

Rue Mairie 30 à Tihange
T. 085 27 10 00

Proximus

Grand Place à 4500 HUY,
informations : 0800-33800
Dérangements : 0800-33700

VOO

Contact : 078 50 50 50

Intermosane

Pont de Sommeville 2
4800 Verviers
Dépannage - technique :
078 78 78 00
Facturation - Tarif :
Voir sur votre facture.

Cadastre (Contrôle)

Av. Godin Parnajon, 45 - 4500 HUY
T. 02 578 45 04

FOREM

Chaussée de Liège 51 à 4500 Huy
T. 085 27 08 27

ONEM

Avenue des Fossés 9/D à 4500 Huy
T. 085 71 04 10

Contributions

Rue de Fragnée 2, bte 188
4000 LIEGE - tour des finances.
T. 02 578 56 80 - F. 02 579 82 16

INTRADEL (Immondices)

Chaussée de Ramioul 1 - Ivoz-Ramet
T. 04/275.68.54 - 0800 90 789

TEC

Warzée
T. 086 36 60 48

TELE-SERVICE

Ouffet
Rue des Pahys 304
T. 086 36 67 18

T' Condruze

Contact : 085 27 46 10

POSTE MÉDICAL DE GARDE :
Tél. 1733
Route du Condroz 211 - Neupré

ANTIPOISON : T. 070 24 52 45

URGENCE : 112 (N° européen)

CHILD FOCUS International
T. 116.000

L'agenda 2022 à Tinlot

Mars

Lundi 21 mars
Printemps

Mardi 22 mars
Journée mondiale de l'eau

Avril

Du Lun 4 avril
Au Vend 8 avril
Stage ATL

Du Lun 11 avril
au Vend 15 avril
Stage ATL

Samedi 16 avril
Dîner foot
Fraiture

Samedi 16 avril
JNC
Fête de la nature

Samedi 23 avril
Grande collecte
des vélos dans les
recyparacs

Mai

Dimanche 1er mai
Fête du Muguet
Seny

Vendredi 6 mai
Jogging foot
Fraiture

Samedi 7 mai
Ramelot fleuri

Dimanche 8 mai
Fête des Mères

Du mardi 10 au
jeudi 12 mai
Broyage des branches

Vendredi 13 mai
Macrales
Fraiture

Jeudi 19 mai
Dîner 3 x 20
Tinlot

Jeudi 26 mai
Pétanque
Soheit-Tinlot

Juin

Du Sam 4 juin
Au Lundi 6 juin
Jumelage
Fraiture à Diarville

Dimanche 5 juin
Fête des plantes
Enfants D'un Même
Père
à Neupré

Jeudi 9 juin
Collecte de sang
Nandrin

Samedi 11 juin
Fête école
Fraiture

Samedi 11 juin
BBQ
Scry

Dimanche 12 juin
Fête des Pères

Du 24 juin au 26 juin
Fête locale
Fraiture

Samedi 25 juin
Manifestation
Patriotique
Abée

Dimanche 26 juin
Manif. Patriotique
Fraiture



Commune de
Tinlot

La commune
de Tinlot
Arrondissement
de Huy
Province de Liège

Rue du Centre, 19 - 4557 Tinlot
T. 085 830 911 - F. 085 830 929

E-mail : admin@tinlot.be - site web : www.tinlot.be